



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 50391

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les grands équilibres alimentaires mondiaux. La hausse continue du cours des matières premières alimentaires en 2008 a plongé bon nombre de pays du sud dans un marasme, caractérisé par des révoltes et des émeutes de la faim. On estime aujourd'hui que la famine et la malnutrition pourraient toucher 1,2 milliard de personnes d'ici à 2025. Aussitôt, la communauté internationale s'est emparée de cette problématique en consacrant l'idée d'une stimulation rapide de la production alimentaire des pays concernés. Il était effectivement indispensable de favoriser la sécurité alimentaire de chaque nation et de remettre les politiques agricoles au centre de l'action, car la pénurie n'est pas à l'origine de ces crises alimentaires, il est ici question de répartition des ressources. Cependant, un an après, de nombreuses organisations de la société civile estiment que les gouvernements ne sont pas allés assez loin dans le domaine. Aussi, il lui demande quelles dispositions compte promouvoir la France afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale.

Texte de la réponse

La France et l'Europe ont toujours cherché à assurer la sécurité alimentaire des consommateurs européens, à contribuer aux grands équilibres alimentaires. Les profondes réformes intervenues entre 1992 et 2003 ont réorienté la PAC de telle manière que 90 % des paiements directs sont considérés comme non distorsifs et ces réformes ont été approfondies dans le cadre du « bilan de santé ». En outre, les subventions à l'exportation ont diminué considérablement puisqu'elles ne représentent plus en 2008 que 290 MEUR, soit moins de 0,58 % du budget de la PAC. Toutefois, dans un contexte de demande internationale croissante, l'Union européenne devra maintenir ses potentialités agricoles pour contribuer aux équilibres alimentaires tout en continuant de s'assurer que ses politiques ne sont pas distorsives. Par ailleurs, la crise alimentaire que le monde vient de connaître avec ses conséquences économiques et sociales dramatiques montre à l'évidence que le monde a besoin d'une nouvelle gouvernance agricole. C'est dans cette optique que le Président de la République a proposé en juin 2008 la mise en place d'un partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire dans le but de promouvoir une remobilisation et une meilleure coordination de la communauté internationale dans la durée et d'aller vers une plus grande cohérence des politiques nationales, régionales et internationales au regard de la sécurité alimentaire. La mobilisation de toutes les agricultures du monde est indispensable pour faire face à la situation actuelle en matière de malnutrition et pour répondre à l'enjeu de nourrir 9 milliards de personnes en 2050. La France a joué un rôle moteur dans la mobilisation internationale contre la crise alimentaire de 2008 et a apporté sa contribution. C'est dans cette optique que la France s'est engagée à consacrer 1 milliard d'euros à l'agriculture en Afrique sur les cinq prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50391

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5029

Réponse publiée le : 28 juillet 2009, page 7433